



CONDITIONS GENERALES DE REPRESENTATION AUPRES D'UN SYSTEME DE RESERVATION HOTELIERE Conditions également consultables sur le site www.aux-antilles.fr

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, les conditions ci-après sont celles qui régissent les relations entre :

- la société ESTEEMED Consultants Ltd, 21 St Thomas Street, Bristol, Angleterre, représentée sur le territoire Français par la Sarl WEBSTORE sise 12 rue de Russie à Nice, ci-après désignée "PRESTATAIRE".

et

- l'établissement hôtelier, ci-après désigné "HOTEL". Toute novation aux présentes est subordonnée à un accord express et par écrit.

1/ OBJET

1-1/ Le PRESTATAIRE met à disposition de l'HOTEL un Système de Réservation Hôtelière non exclusif dénommé FH-Res@net dont les fonctionnalités utilisées sur le portail Internet "AUX-ANTILLES.FR", sont réputées connues de l'HOTEL.

1-2/ Le PRESTATAIRE réalise le Site de l'HOTEL qui sera visible sur les portails exploitant le Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net.

1-3/ Le PRESTATAIRE fournit un service d'hébergement du Site de l'HOTEL.

1-4/ Le PRESTATAIRE s'engage à effectuer la promotion du Site de l'HOTEL par tous les moyens de référencement connus y compris au moyen de sa dénomination.

2/ CONDITIONS DE REALISATION DU SITE CLIENT

2-1 / Le PRESTATAIRE réalise le Site de l'HOTEL en paramétrant un modèle établi en rapport avec le graphisme général du Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net et du/des site(s) portail(s) sur lesquels il sera visible afin de permettre la création des pages personnalisées de l'HOTEL.

2-2/ Les éléments constituant le contenu des pages personnalisées (photos, logos, textes, etc) sont fournis par l'HOTEL, et ceci sous sa responsabilité exclusive.

2-3/ Les conditions générales de vente et d'annulation étant standard et en Français, l'HOTEL fait son affaire de leur traduction dans les langues étrangères (anglais, italien, allemand, espagnol et russe) en cas de différences et/ou de conditions spécifiques.

2-4/ Le PRESTATAIRE informera par Email ou télécopie l'HOTEL de la disponibilité de son Site. L'HOTEL disposera de 7 jours calendaires pour tester le fonctionnement de son Site et demander des modifications et / ou corrections nécessaires, dans la limite du modèle établi.

NB : Les présentes conditions ne comprennent pas la connexion de l'HOTEL à Internet. L'HOTEL fait son affaire de sa connexion au réseau par les services d'un fournisseur d'accès de son choix. Toutefois, si besoin était, cette connexion pourrait faire l'objet d'une proposition de la part du PRESTATAIRE.

2-5/ Fonction "e-RESA". Cette fonction permet à l'HOTEL qui dispose déjà d'un site existant, de proposer à l'Internaute une possibilité de réservation directe à partir de son site via l'icône "E-RESA" dans les mêmes conditions de réservations que proposées à partir du/des portail(s) Internet sur lesquels il est présent.

Dans ce cas le PRESTATAIRE fournira à l'HOTEL l'icône et le "script" correspondant à la fonction "e-RESA" qui seront à intégrer au site de l'HOTEL à l'emplacement de son choix.

3/ ENGAGEMENT DES PARTIES

3-1/ En contrepartie des prestations réalisées par le PRESTATAIRE pour le compte de l'HOTEL, ce dernier s'engage à mettre à disposition de sa clientèle (Internaute), par le biais du Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net, un potentiel significatif de "chambres disponibles", dans les trois mois à dater de la disponibilité des sites et ceci pour une période minimum d'une année.

3-2/ Le PRESTATAIRE s'oblige à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour rendre disponible le Service 24h sur 24h et sept jours sur sept, sous réserve des périodes de maintenance et des pannes éventuelles. Le PRESTATAIRE est soumis, pour la fourniture du Service, à une obligation de moyens et ne peut garantir les taux de transfert et les temps de réponse des informations circulant à partir de son Centre Serveur vers la communauté des Internaute. Les obligations du PRESTATAIRE sont des obligations de moyens et non de résultats.

3-3 / L'HOTEL s'engage à utiliser l'infrastructure mise à sa disposition dans le cadre des lois et règlements en vigueur, notamment et de manière non limitative, ceux qui régissent le fonctionnement des services en ligne, le commerce, l'information, la presse, les services de communication, la protection des mineurs, le respect de la personne humaine, la propriété intellectuelle, la protection des données personnelles.

4/ DUREE

Le présent accord est conclu, pour une durée minimum de douze (12) mois, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de même durée, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie, notifiée à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins trois (3) mois avant la date de survenance du terme de la période en cours.

5/ REDEVANCES

5-1/ En contrepartie des prestations fournies par le PRESTATAIRE, des redevances sont à la charge de l'HOTEL.

- une redevance de 15% du montant global de chaque réservation lorsque celle-ci est générée via le Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net

- une redevance de 2% du montant global de chaque réservation lorsque celle-ci est générée via le Site de l'HOTEL à partir de la fonction "e-RESA".

Il est entendu par l'HOTEL que la seule manière d'annuler une réservation pour l'internaute est de le faire directement via le Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net qui acceptera ou refusera cette annulation en fonction des règles d'annulations fixées par l'HOTEL, les conditions d'annulations étant transmises à l'internaute sur le document d'acceptation de la réservation en ligne. Toute annulation de réservation réalisée en dehors du Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net donnera le droit au PRESTATAIRE, de facturer la redevance prévue sur la réservation globale sans que l'HOTEL ne puisse opposer la moindre contestation. Il en est de même en cas de no-show, cependant la redevance prévue s'applique selon les modes de commercialisation, soit sur le montant de la première nuitée, soit sur le montant du premier séjour pour les ventes de séjours, sauf conditions particulières entre le PRESTATAIRE et l'HOTEL.

En cas de surbooking du fait de l'HOTEL, les réservations devront être honorées, ou à défaut donner lieu à des relogements comme il est d'usage dans la profession, **sans pour autant l'exonérer des redevances prévues à l'égard du PRESTATAIRE.**

5-2/ En cas de non "coopération" de l'HOTEL dans l'ouverture des chambres ne se matérialisant pas par une mise à disposition significative de sa capacité d'hébergement à l'attention de sa clientèle (Internaute) et/ou en cas de rupture de l'accord avant son premier anniversaire, l'HOTEL s'engage à dédommager le PRESTATAIRE pour ses travaux, à raison d'une redevance unique de 500€.

6/ CONDITIONS DE REGLEMENTS

6-1/ Les redevances feront l'objet d'une facture en fin de mois sur relevé, sur les bases suivantes :

- fait générateur : séjour dont la date de départ se situe dans le mois de facturation,
- base : montant global du séjour généré par chaque réservation quelle que soit sa composition (hébergement, restauration, activités connexes ...), éventuellement régularisé dans le respect des conditions d'annulations déterminées par l'HOTEL.
- taux : - soit 15%, lorsque la réservation est générée via le Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net.
- soit 2 %, lorsque la réservation est générée via le Site de l'HOTEL à partir de la fonction "e-RESA".

Les éventuels droits et taxes seront facturés en fonction des dispositions de la législation Européenne, à leur taux légal à la date de la facturation.

6-2/ Sauf convention spéciale ou autres stipulations, les paiements s'effectuent par chèque ou virement bancaire à réception de facture à l'ordre de ESTEEMED Consultant Ltd, en fonction de la législation intracommunautaire.

6-3/ En cas de retard de paiement toutes sommes dues par l'HOTEL, quelle que soient leurs natures et leurs termes, deviendront de plein droit immédiatement exigibles et porteront intérêts au taux de base bancaire en vigueur. Le défaut de paiement du prix à son échéance exacte entraînera également et de plein droit une majoration de 1,30% du montant des sommes restant dues, à titre de clause pénale. En cas de retard ou d'incident de paiement, le PRESTATAIRE est habilité à suspendre l'exécution des prestations ou fournitures objets de l'accord ou à rompre l'accord. Le fait de suspendre les prestations ou de rompre l'accord n'exonère pas l'HOTEL du paiement des redevances restant à courir jusqu'au terme de l'accord, ce terme pouvant être la date de résiliation telle que prévue dans les conditions de résiliation (cf. art 4), ainsi que du dédommagement prévu en cas de rupture avant le premier anniversaire de l'accord.

6-4/ Toute contestation ou réclamation sur les éléments des factures doit être portée à la connaissance du représentant du PRESTATAIRE, en l'occurrence la société WEBSTORE, dans un délai de 7 jours ouvrables après sa réception.

7/ CONDITIONS D'UTILISATION DU SYSTEME DE RESERVATION HOTELIERE

7-1/ Le PRESTATAIRE réserve à l'HOTEL un accès sécurisé par un mot de passe et un identifiant, pour effectuer les mises à jour à distance.

Le PRESTATAIRE remettra à l'HOTEL les instructions ou la documentation relative aux moyens d'accès et de mise à jour des données variables du site et notamment la gestion des tarifs et des disponibilités (ouvertures, fermetures de chambres).

7-2/ l'HOTEL s'engage à garder confidentiel son identifiant et son mot de passe. Toute connexion au Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net ou transmission de données effectuée en utilisant le mot de passe et/ou l'identifiant de l'HOTEL sera réputée avoir été effectuée par l'HOTEL lui-même. En cas de perte ou de détournement du mot de passe et/ou de l'identifiant de l'HOTEL, sa responsabilité à l'égard du PRESTATAIRE ne sera dérogée, du fait notamment d'une utilisation détournée, qu'un jour ouvrable suivant la réception par le représentant du PRESTATAIRE, en l'occurrence la société WEBSTORE, d'une lettre recommandée l'informant de cette perte de confidentialité. A cet effet un point sur les réservations de cette journée devra être entrepris par l'HOTEL envers les services du PRESTATAIRE.

7-3/ **Il est rappelé à l'HOTEL que le PRESTATAIRE ne prélève aucun montant financier sur le compte de l'Internaute lors de la prise de réservation.** Il appartient donc à l'HOTEL de procéder à l'encaissement de la totalité du séjour et des éventuelles prestations annexes, directement auprès de l'Internaute.

7-4/ Pour toute modification de réservation réalisée en dehors du Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net par l'HOTEL, ce dernier s'engage à **communiquer aux services du PRESTATAIRE les copies des correspondances s'y rapportant.**

8/ CONTINUITÉ DE SERVICE

Le PRESTATAIRE pourra interrompre de façon exceptionnelle le Service pour des travaux de maintenance et/ou d'amélioration, sans indemnité pour l'HOTEL. Les temps nécessaires aux travaux de maintenance et ou d'amélioration du Service ne pourront excéder un maximum de 1% du temps global du mois.

9/ FORCE MAJEURE

Les parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli à leur accord, en cas de force majeure, c'est-à-dire lors de tout événement indépendant de leur volonté ou soustrait partiellement à leur maîtrise et notamment, à titre indicatif et sans que cette liste ait un caractère limitatif, les conflits du travail entraînant une grève générale ou sectorielle, les perturbations bloquant les moyens de transport et d'approvisionnement, tels incendie, inondation, tremblement de terre, tempête, insurrection, guerres, l'arrêt des réseaux de télécommunications. Si les effets d'un cas de force majeure se prolongent pendant plus de deux mois, chacune des parties aura la faculté de résilier l'accord sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts.

10/ DOMMAGES - RESPONSABILITES

10-1/ Les fonctionnalités du Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net étant utilisées sous la seule direction et responsabilité de l'HOTEL, ce dernier supportera les éventuels dommages qu'il pourrait occasionner. Il en est de même en ce qui concerne les éléments constituant le contenu des pages personnalisées (photos, logos, textes, etc) fournis par l'HOTEL. Ces informations sont sous la responsabilité exclusive de l'HOTEL.

Le PRESTATAIRE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des conséquences directes ou indirectes des agissements de l'HOTEL ainsi que des contenus fournis par l'HOTEL.

10-2/ N'intervenant en aucune manière dans les relations nées de l'utilisation du Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net entre l'HOTEL et sa clientèle finale (Internaute), le PRESTATAIRE ne pourra en aucun cas être tenu responsable des éventuelles défaillances de présentation (ex : no show), départ sans payer (cf §7-3), ainsi que de l'insuffisance de fiabilité des informations communiquées (ex : surbooking).

11/ PROPRIÉTÉ

11-1/ Le Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net : l'HOTEL dispose d'un droit d'usage personnel non exclusif et uniquement pour les objets pour lesquels le Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net a été conçu. Le Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net demeure la propriété exclusive du PRESTATAIRE.

11-2/ Données fournies par l'HOTEL : Ces données sont et restent la propriété de l'HOTEL. Celui-ci s'engage, d'une part, à respecter les éventuels droits de Propriété Intellectuelle relatifs aux Données qu'il fournit au PRESTATAIRE pour la réalisation des prestations, et d'autre part, à avoir obtenu des titulaires de droits les autorisations, concessions ou cessions nécessaires. Dans le cas de données de type "illustration musicale", l'HOTEL choisit et traite directement et sous sa responsabilité avec les titulaires des droits.

En cas de résiliation de l'accord, les données fournies par l'HOTEL sont détruites ou restituées sur sa demande express et le Site est "fermé".

Lorsque l'HOTEL souscrit aussi à la fonction "e-RESA", il s'engage à supprimer l'icône fournie et toute référence au Système de Réservation Hôtelière FH-Res@net.

12/ DROIT APPLICABLE

Les Conditions Générales sont soumises au droit Anglais. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des Tribunaux Anglais.

NOM DE L'HOTEL :

DATE :

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

SIGNATURE : (précédée de la mention "Lu et approuvé")

TAMPON DE VOTRE SOCIÉTÉ



AUX-ANTILLES.FR c/o WEBSTORE - 12, rue de Russie - 06000 NICE

Tél : +33 (0)4 89 06 90 00 • Fax : +33 (0)4 89 06 90 90

E-mail : info@aux-antilles.fr • http://www.aux-antilles.fr